

# GRIA

## Groupement Régional Inter-institutionnel Amiante

# ACTUALITES

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# Des aides

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# L' Aide Financière Simplifiée AFS « STOP AMIANTE »

**L'AIDE**  
**Stop Amiante**

**>>** POUR PROTÉGER VOS  
SALARIÉS DE L'AMIANTE



GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# L'aide « STOP AMIANTE »

## Entreprises Eligibles

- Effectif de moins de 50 salariés et relevant du RG
- A jour de ses obligations sociales (DP, cotisations URSAFF), adhérentes à SIST et DU EVRP à jour
- Dépendantes des secteurs d'activités du BTP, nettoyage ou maintenance industrielle (CTN A, B, C ou I)

Relevant des activités dites SS4, les entreprises certifiées, activités dites SS3, sont exclues

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# L'aide « STOP AMIANTE »

## L'aide

Aide financière de 40 % HT pour l'achat de matériels performants (dans la limite de 25 000 €) :

- Aspirateurs (2), UMD (1), Masques complets AA ou VA (2),  
Unité production et distribution air respirable (1)
- Conformes aux cahiers des charges définis par INRS et les caisses régionales

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# L'aide « STOP AMIANTE »

## Mesure de prévention obligatoire

1/5 de l'effectif de l'entreprise dont le responsable amiante doit être formé par un organisme de formation :

- certifié (SS3)

Ou

- habilité SS4 par l'Assurance Maladie Risques Professionnels/INRS

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE



# L'aide « STOP AMIANTE »

## Une offre et une durée limitées

- Un lancement au 1<sup>er</sup> octobre 2016
- Une date de réservation limite fixée au 16 juillet 2017
- Une fin au 15 novembre 2017, date limite de réception de toutes les pièces justificatives
- Une dotation nationale annuelle pour cette aide

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# L'aide « STOP AMIANTE »

## Critères d'exclusion

- Entreprise ayant bénéficié d'un contrat de prévention transformé en subvention depuis moins de 2 ans ou de 3 AFS depuis janvier 2014
- Matériel en leasing, crédit baille, location LD ou acquitté avant la date de lancement du dispositif (01/10/2016)
- Sous injonction ou majoration

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE



# Les Contrats de Prévention

**Contrat de prévention BTP**



**Contrat de prévention  
Industries et Services**



GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# Les Contrats de Prévention

## Entreprise Eligible

- Effectif de moins de 200 salariés
- A jour de ses obligations sociales,  
(exemple DP, CHSCT , cotisations URSAFF)
- Bénéficiaire d'une Convention Nationale d'Objectifs
- Etre dans les champs des orientations stratégiques  
de la CARSAT

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# Les Contrats de Prévention

## Projet éligible

Projet global de prévention :

(destiné à l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail)

- Présentant des mesures innovantes  
(organisations, formations ,techniques )
- Faisant référence dans le secteur d'activité
- Pouvant être utilisé en exemple par la CARSAT

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE



# Le dispositif d'habilitation

## Organisme Formation SS4



GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# Le dispositif d'habilitation OF SS4

## Les Formations « Amiantes »

Arrêté du 23 février 2012

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# Le dispositif d'habilitation OF SS4

## Les Formations « Amiantes »

### Travaux SS3

**Formation obligatoire par OF certifié  
Formateur formé par INRS / OPPBTP**

Fonction du salarié	Formation initiale	Recyclage
Encadrement technique	10 jours	2 jours
Encadrement chantier		
Opérateur	5 jours	
<b>Cumul de fonction</b>	Formation correspondant au plus haut niveau de responsabilité.	

### Intervention SS4

**Formation obligatoire....  
.... par une personne compétente**

Fonction du salarié	Formation initiale	Recyclage
Encadrement technique	5 jours	1 jour
Encadrement chantier		
Opérateur	2 jours	
<b>Cumul de fonctions</b>	5 jours	

Dans les deux cas: validation par attestation de compétence

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE



# Le dispositif d'habilitation OF SS4

## Les Formations « Amiantes »

### Travaux SS3

**Formation obligatoire par OF certifié  
Formateur formé par INRS /OPPBTB**

Fonction du salarié	Formation initiale	Recyclage
Encadrement technique	10 jours	3 jours
Encadrement		

### Intervention SS4

**Formation obligatoire....  
.... par une personne compétente**

Fonction du salarié	Formation initiale	Recyclage
Encadrement technique	5 jours	

**Ecart très importants concernant la qualité des formations**

**Des entreprises en difficulté pour retenir une formation de qualité**

Dans les deux cas: validation par attestation de compétence

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# Le dispositif d'habilitation OF SS4

## Objectifs

- Augmenter le nombre de salariés formés
- Garantir aux entreprises des actions de formation homogènes et de qualité
- Fournir un cadre aux pratiques des formateurs
- Contrôler les entités habilitées

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# Le dispositif d'habilitation OF SS4

## Description

- Processus de Certification des Formateurs SS4 par INRS/OPPBTP

- Habilitation des entités



### Formateurs Certifiés

Plateforme pédagogique permettant une mise en situation dans les 3 niveaux d'empoussièrement



GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# Evaluation des MOP

## Projet CARTO



GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# Projet Carto

## Objectif :

Aider les entreprises du BTP et les donneurs d'ordre (DO) à procéder à l'**évaluation à priori** du risque amiante lors des interventions relevant de la SS4

Élaboration d'une **cartographie des résultats**, pour chaque situation de travail,

**Préconisations** générales utiles aux entreprises quant aux méthodes de travail et mesures de prévention à adopter :

**MPC et EPI,**

GROUPEMENT REGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# Projet Carto

## Les situations visées

- **Dalles de sol amiantées** : percement / recouvrement
  - **Peintures et enduits amiantés** : percement / recouvrement / grattage
  - **Colle de carrelage faïence** : percement / grattage
- **Colle bitumineuse de dalles vinyle** : percement / grattage
  - **Enduits de façade** : percement / décapage

-[...]

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE



# Projet Carto

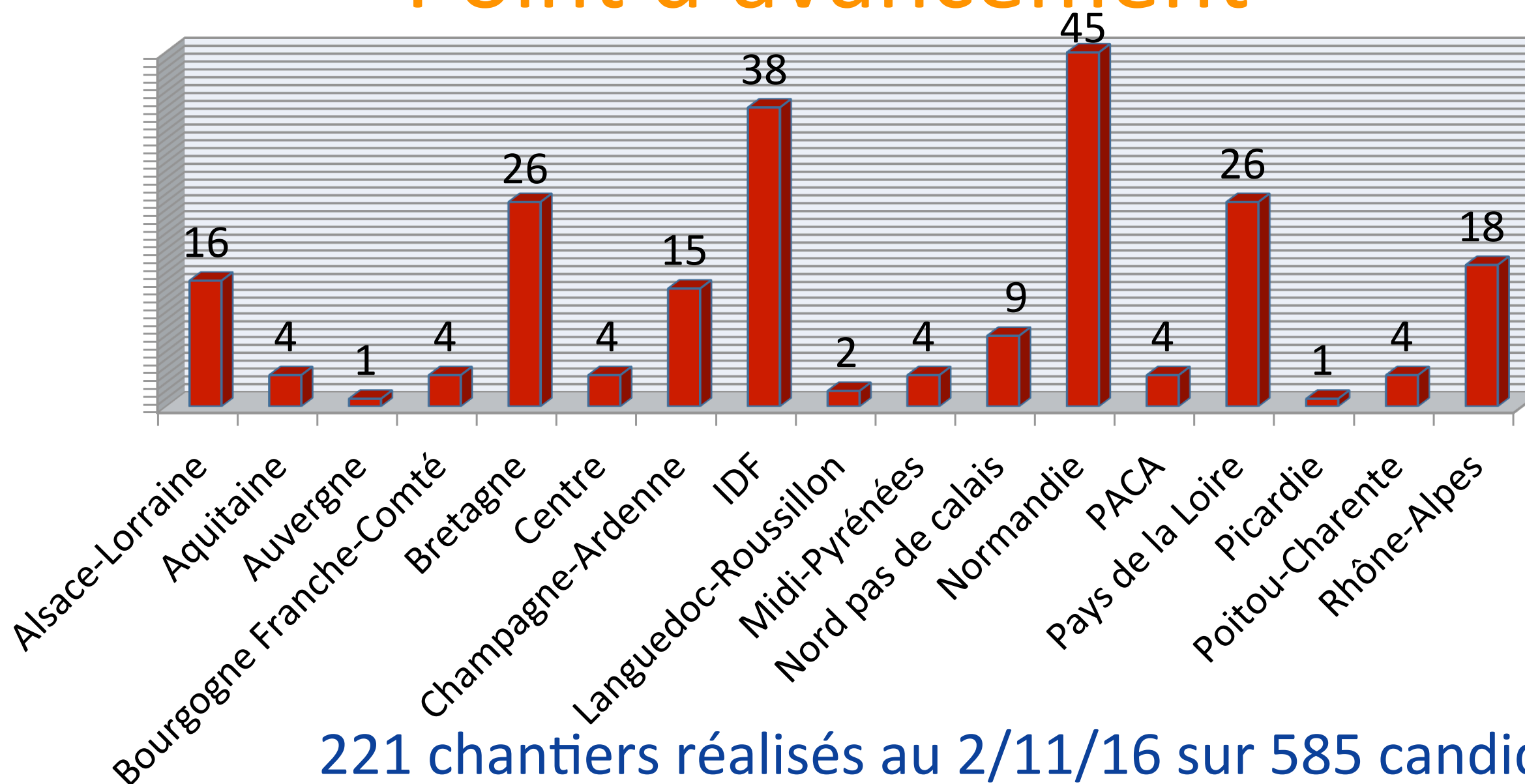
## Recrutement des Chantiers

- Consulter le périmètre pour s'assurer que la situation proposée est éligible
- Constituer un dossier de candidature  
(diagnostic de repérage amiante, rapport d'analyse des matériaux,  
le mode opératoire de l'intervention)
- Enregistrer votre dossier directement en ligne via l'outil CARTO amiante : [www.projet-carto.fr](http://www.projet-carto.fr)

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# Projet Carto

## Point d'avancement

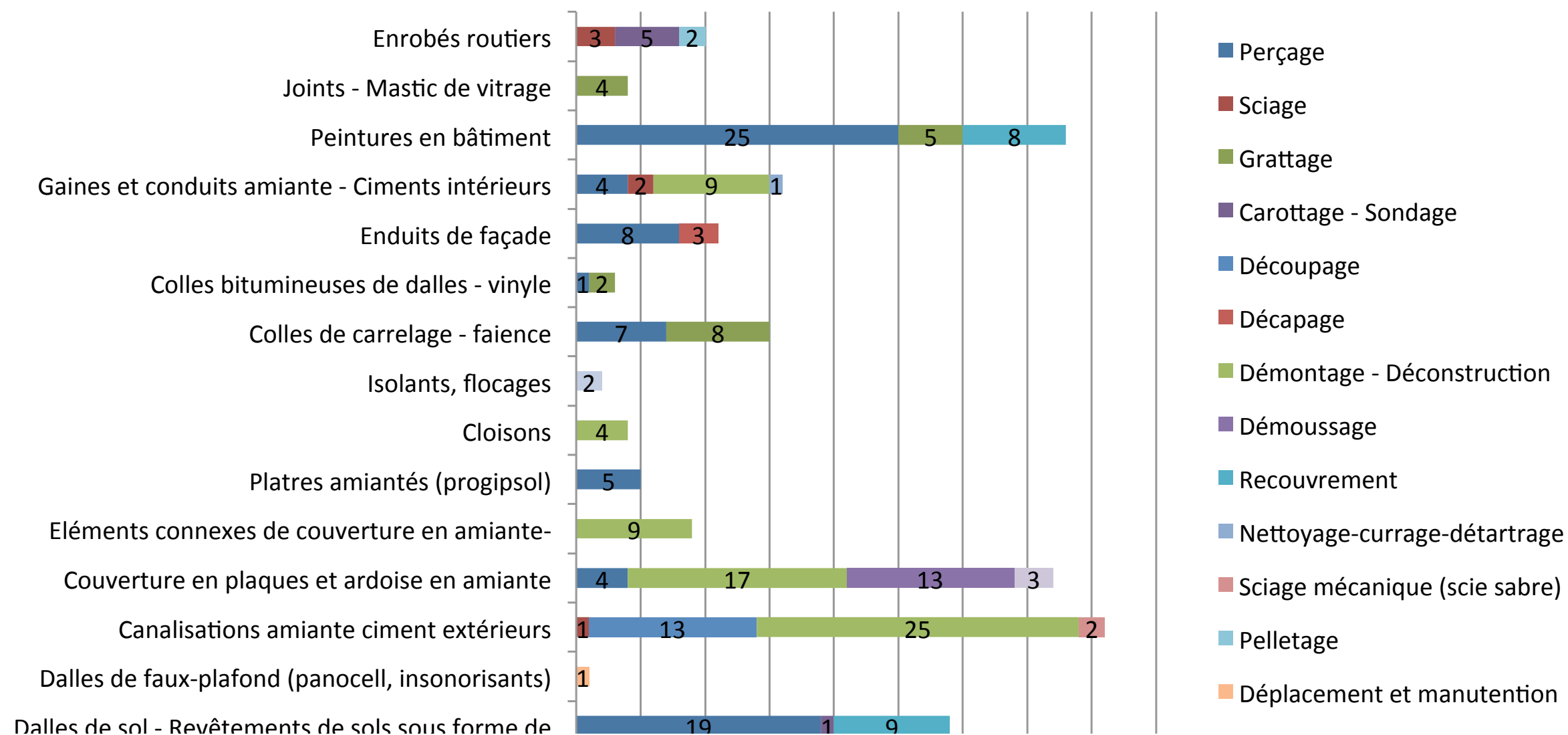


221 chantiers réalisés au 2/11/16 sur 585 candidatures

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

# Projet Carto

## Point d'avancement



Pas encore assez de chantiers pour obtenir des résultats représentatifs par processus.

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

**Merci de votre attention !**

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE